

tenue par Madame SAMSON-DYE, Juge des Référéés
En présence de Monsieur CARLE, Greffier

10 heures 30

01)

DOSSIER N° 2602155

RAPPORTEURE: Madame Aline SAMSON-DYE

Titre de l'affaire Référé susp : REFUS DE TITRE

Nom des parties

Demandeur

Monsieur

Défendeur

PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Représentants des parties

Maître CORSIGLIA Laure-Anne (Cour)

Monsieur le Préfet

Arrêté le 18/06/2026

La présidente du tribunal